



Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 12/12/2014 Date de révision: 20/03/2024 Version: 2.12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Exodime CPO
UFI : NQGF-6TUP-550S-KGJC
N° CE : 939-581-9
N° CAS : 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers)
Type de produit : Solution aqueuse.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle, Traitement industriel
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation à grande dispersion
Utilisation de la substance/mélange : agents de surface non ioniques

Titre	Descripteurs d'utilisation
Fabrication de substances (ES Réf.: 1.0)	SU3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15, ERC1
Formulation de préparations (mélanges). Produits de lavage et de nettoyage (ES Réf.: 2.0)	SU3, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, ERC2
Formulation de préparations (mélanges). Cosmétiques (ES Réf.: 3.0)	SU3, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, ERC2
Utilisation professionnelle, Intérieur (ES Réf.: 4.0)	SU22, PROC8a, PROC10, PROC13, ERC8a
Utilisation professionnelle, Extérieur (ES Réf.: 5.0)	SU22, PROC8a, PROC10, ERC8d
Cosmétiques (ES Réf.: 6.0)	SU21, ERC8a
Produits de lavage et de nettoyage (ES Réf.: 7.0)	SU21, PC35, ERC8a

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir rubrique 16

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

EOC Surfactants
Durmakker 35
BE- 9940 Evergem – Oost Vlaanderen
Belgium
T +3255235858 - F +3255235859
reach@eocgroup.com - www.eocgroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32479110190

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Allemagne	Giftnotruf der Charité - Universitätsmedizin Berlin CBF, Haus VIII (Wirtschaftgebäude), UG	Hindenburgdamm 30 12203	+49 (0) 30 19240	
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale	Stubenring 6 1010	+43 1 406 43 43	
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център Многопрофилна болница за активно лечение и спешна медицина "Н.И.Пирогов"	бул. Ген. Едуард И. Тотлебен 21 1606	+359 2 9154 233	
Chypre	Κέντρου Δηλητηριάσεων		1401	Horaires d'ouverture : 24/24, 7/7
Croatie	Centar za kontrolu otrovanja Institut za medicinska istraživanja i medicinu rada	Ksaverska Cesta 2 p.p. 291 10000	+385 1 234 8342	Informations disponibles 24/7 en croate et en anglais
Danemark	Gifflinjen Bispebjerg Hospital	Bispebjerg Bakke 23E Opgang 20 C 2400	+45 82 12 12 12	
Espagne	Servicio de Información Toxicológica Instituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses, Departamento de Madrid	C/José Echegaray nº4 28232	+34 91 562 04 20	(Urgences toxicologiques uniquement). Informations en espagnol (24/7)
Estonie	Mürgistusteabekeskus Terviseamet	Paldiski mnt 81 10614	16662 +372 7943 794	L'appel à la hotline est anonyme et au prix d'un appel local
Finlande	Myrkytystietokeskus	Stenbäckinkatu 9 PO BOX 100 00029	+358 800 147 111 +358 9 471 977	Disponible 24/24 0800 147 111 (gratuit) 09 471 977 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny 54035	+33 3 83 22 50 50	
Grèce	Poisons Information Centre Children's Hospital P&A Kyriakou	11762	+30 21 07 79 37 77	
Irlande	National Poisons Information Centre Beaumont Hospital	PO Box 1297 Beaumont Road 9	+353 1 809 2566 (Healthcare professionals- 24/7) +353 1 809 2166 (public, 8am - 10pm, 7/7)	
Islande	Eitrunarmiðstöð Landspítali	101	+354 543 22 22 +354 543 10 00	À toute heure, chaque jour
Italie	Centro Antiveleni di Roma CAV Policlinico "Umberto I", Università di Roma	Viale del Policlinico, 155 00161	+39 06 4997 8000	

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Lettonie	Valsts ugunsdzēsības un glābšanas dienests Toksikoloģijas un sepses klīnikas Saindēšanās un zāļu informācijas centrs	Hipokrāta 2 1038	112 +371 67 04 24 73	travaille 24 heures sur 24
Lituanie	Apsinuodijimų informacijos biuras	Šiltnamių g. 29 04130	+370 5 236 20 52 +370 687 53378	
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120	+352 8002 5500	Numéro gratuit avec accès 24/24 et 7/7. Des experts répondent à toutes les questions urgentes sur des produits dangereux en français, néerlandais et anglais
Malte	Medicines & Poisons Info Office	Mater Dei Hospital MSD 2090	+356 2545 6508	
Norvège	Giftinformasjonen Helsedirektoratet	P.O. Box 7000 St. Olavs Plass 130	+47 22 59 13 00	Horaires d'ouverture : 24/24, 7/7
Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum	Huispostnummer B.00.118 Postbus 85500 3508 GA	+31 88 755 80 00	Uniquement pour l'information du personnel médical en cas d'intoxication aiguë (24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
Pologne	Pomorskie Centrum Toksykologii Szpital MSWiA	Ul. Kartuska 4/6 80-104	+48 58 682 04 04 +48 58 309 83 83	
Portugal	Centro de Informação Antivenenos Instituto Nacional de Emergência Médica	Rua Almirante Barroso, 36 1000-013	+351 800 250 250	
République Tchèque	Toxikologické informační středisko Klinika pracovního lékařství VFN a 1. LF UK	Na Bojišti 1 120 00	+420 224 919 293 +420 224 915 402	
Roumanie	Department of Clinical Toxicology Spitalul de Urgenta Floreasca	Calea Floreasca	+40 21 230 8000	
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum Univerzitná nemocnica Bratislava, pracovisko Kramáre, Klinika pracovného lekárstva a toxikológie	Limbová 5 833 05	+421 2 54 77 41 66	
Slovénie	Center za klinično toksikologijo in farmakologijo Univerzitetni klinični, Center ljubljana	Zaloška 7 1000	112 +386 522 52 83	
Suède	Giftinformationscentralen	Solna Strandväg 21 171 54	112 – begär Giftinformation	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

H315

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

H318

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1 H400
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3 H412
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Contient

3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide

Mentions de danger (CLP)

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP)

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.
P305+P351+P338+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P391 - Recueillir le produit répandu.

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide	N° CE: 939-581-9 N° REACH: 01-2119978229-22	37	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 3, H412

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Surveiller les fonctions vitales. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles resp.: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/la pneumonie aspiratoire. Prévenir le refroidissement en couvrant la victime(ne pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.
Premiers soins après contact avec la peau	: Ne pas utiliser de produits (chimiques) neutralisants. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Rincer abondamment avec de l'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Ne pas utiliser de produits (chimiques) neutralisants. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche abondamment à l'eau. Après absorption. Emmener à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Endommagement/irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau. Dioxyde de carbone (CO2). sable. Tous les agents d'extinction sont utilisables.
--------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Basse.
Danger d'explosion	: Aucun connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Rester du côté d'où vient le vent. ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.
Instructions de lutte contre l'incendie	: recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations.
Protection en cas d'incendie	: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Gants. un équipement de protection du visage. des vêtements de protection. Au contact du sol, peut former un film glissant, d'où un risque de chutes.
Procédures d'urgence	: Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: porter des gants de protection/des vêtements de protection et des protections pour les yeux/des protections pour le visage.
Procédures d'urgence	: Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés. Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination.
Procédés de nettoyage	: Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés. Nettoyer dès que possible tout déversement, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés.
Autres informations	: Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Evacuation: voir paragraphe 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Se conformer aux réglementations en vigueur. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eviter une introduction dans l'environnement. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.
Mesures d'hygiène	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Utiliser de bonnes mesures d'hygiène personnelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Nettoyez régulièrement les réservoirs en vrac pour éviter l'accumulation de bactéries.
Conditions de stockage	: Protéger contre : gel. Protéger des radiations solaires directes.
Durée de stockage maximale	: 24 mois
Température de stockage	: voir fiche technique
Lieu de stockage	: Conserver dans un endroit sec. Se conformer aux réglementations en vigueur. Recueillir le produit répandu.
Matériaux d'emballage	: Plastique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.1.4. DNEL et PNEC

3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	5 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	3.52 mg/m ³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	0.25 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	0.87 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, cutanée	2.5 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0.0303 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0.00303 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	0.0068 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	0.214 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0.0214 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	0.000025 mg/kg poids sec
PNEC (Orale)	
PNEC orale (empoisonnement secondaire)	0.0000005 kg/kg de nourriture
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	9.7 mg/l

Maniement sûr

: voir paragraphe 7

Indications complémentaires

: Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de protection (EN 166)

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Éviter le contact avec la peau.

Protection des mains:

Gants en caoutchouc nitrile (thickness: 0.38mm)

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

Non applicable

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore à jaune pâle.
Apparence	: comme liquide.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Non concluant
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: comme de l'eau
Inflammabilité	: Pas disponible
Propriétés explosives	: Aucun(e).
Propriétés comburantes	: Aucun(e).
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: > 150 °C
pH	: 6 – 8
Viscosité, cinématique	: ca 100 mm ² /s
Viscosité, dynamique	: 100 mPa·s @ 20°C (BROOKFIELD RVF 1/20)
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	: comme de l'eau
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: ca 1 kg/l @ 20°C
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Autres propriétés : Aucun renseignement disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec : Acides forts.

10.2. Stabilité chimique

SECTION 7: Manipulation et stockage.

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

SECTION 7: Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Produits réagissant violemment ou de manière explosive avec l'eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs (très) toxiques. Oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide

DL50 orale rat	1000 mg/kg
----------------	------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: 6 – 8
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque de graves lésions des yeux. pH: 6 – 8
Indications complémentaires	: Résultat d'essai: Méthode d'essai sur œil de poulet isolé (ICE) 13.5% solution aqueuse de Euroxide CPO non corrosif
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Exodime CPO (68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers))

Viscosité, cinématique	ca 100 mm ² /s
------------------------	---------------------------

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

11.2.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Très toxique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide	
CL50 - Poisson [1]	0.68 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	19.9 mg/l
CEr50 algues	0.71 mg/l
NOEC chronique algues	0.303 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide	
Persistance et dégradabilité	ce surfactant respecte le critère de biodégradabilité tel que stipulé dans le règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents. Biodégradable dans l'eau en milieu anaérobie.
Biodégradation	68 % OECD 301 B

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Exodime CPO (68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers))	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucun renseignement disponible
Potentiel de bioaccumulation	Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Exodime CPO (68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers))	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII	

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Aucun autre effet connu

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination selon les directives communautaires 75/442/EC, 91/689/EC et 2008/98/EC relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur.
Méthodes de traitement des déchets	: Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Le produit ne doit pas être versé dans les eaux usées sans traitement préalable (station d'épuration biologique).
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Pas de traitement des eaux usées requis sur site avant rejet vers une station d'épuration municipale.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ce produit ne peut être déversé sur une décharge ni injecté en puits profond. Recyclé/valorisé. Eliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU (ADR)	: UN 3082
N° ONU (IMDG)	: UN 3082
N° ONU (IATA)	: UN 3082
N° ONU (ADN)	: UN 3082
N° ONU (RID)	: UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IMDG)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IATA)	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Désignation officielle de transport (ADN)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (RID)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Description document de transport (ADR)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide), 9, III, (-)
Description document de transport (IMDG)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide), 9, III, POLLUANT MARIN
Description document de transport (IATA)	: UN 3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide), 9, III
Description document de transport (ADN)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide), 9, III
Description document de transport (RID)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (3-C12-18-(even numbered)-alkylamido-N,N dimethylpropan-1-amino oxide), 9, III

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 9
Étiquettes de danger (ADR)	: 9
	:



Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9
Étiquettes de danger (IMDG) : 9



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9
Étiquettes de danger (IATA) : 9



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 9
Étiquettes de danger (ADN) : 9



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 9
Étiquettes de danger (RID) : 9



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III
Groupe d'emballage (IMDG) : III
Groupe d'emballage (IATA) : III
Groupe d'emballage (ADN) : III
Groupe d'emballage (RID) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui
Polluant marin : Oui
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : M6
Disposition spéciale (ADR) : 274, 335, 375, 601
Quantités limitées (ADR) : 5I
Quantités exceptées (ADR) : E1
Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : PP1
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T4
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP1, TP29

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Code-citerne (ADR) : LGBV
Véhicule pour le transport en citerne : AT
Catégorie de transport (ADR) : 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V12
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV13
Numéro d'identification du danger (code Kemler) : 90
Panneaux oranges :



Code de restriction en tunnels (ADR) : -
Code EAC : •3Z

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 274, 335, 969
Quantités limitées (IMDG) : 5 L
Quantités exceptées (IMDG) : E1
Instructions d'emballage (IMDG) : LP01, P001
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG) : PP1
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC03
Instructions pour citernes (IMDG) : T4
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP1, TP29
N° FS (Feu) : F-A
N° FS (Déversement) : S-F
Catégorie de chargement (IMDG) : A

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y964
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 30kgG
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 964
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 450L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 964
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 450L
Dispositions spéciales (IATA) : A97, A158, A197, A215
Code ERG (IATA) : 9L

Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : M6
Dispositions spéciales (ADN) : 274, 335, 375, 601
Quantités limitées (ADN) : 5 L
Quantités exceptées (ADN) : E1
Transport admis (ADN) : T
Équipement exigé (ADN) : PP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : M6
Dispositions spéciales (RID) : 274, 335, 375, 601
Quantités limitées (RID) : 5L
Quantités exceptées (RID) : E1
Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions spéciales d'emballage (RID) : PP1
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP19

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T4
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: TP1, TP29
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: LGBV
Catégorie de transport (RID)	: 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (RID)	: W12
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW13, CW31
Colis express (RID)	: CE8
Numéro d'identification du danger (RID)	: 90

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Autres informations, restrictions et dispositions légales : conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010. Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. autres réglementations (UE). Non applicable.

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH)	
Code de référence	Applicable sur
3(b)	Exodime CPO
3(c)	Exodime CPO

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH $\geq 0,1\%$ / SCL

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Directive Seveso (2012/18/UE, réduction des risques de catastrophes)

Seveso III Partie I (Catégories de substances dangereuses)	Quantité seuil (tonnes)	
	Seuil bas	Seuil haut
E1 Danger pour l'environnement aquatique dans la catégorie aiguë 1 ou chronique 1	100	200

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (CE) 273/2004 du Parlement européen et du Conseil du 11 février 2004 sur la fabrication et la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes

15.1.2. Directives nationales

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 2, Significativement dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1).

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
2.2		Modifié	
14		Modifié	

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

Texte complet des descripteurs d'utilisation

ERC1	Fabrication de la substance
ERC2	Formulation dans un mélange
ERC8a	Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte complet des descripteurs d'utilisation	
ERC8d	Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
PC35	Produit de lavage et de nettoyage
PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage
PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5	Mélange dans des processus par lots
PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
SU21	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:		
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Toutes les recommandations relatives à l'utilisation de nos produits transmises par écrit, oralement, ou qu'elles découlent de données ou de résultats de tests, sont basées sur nos connaissances au moment où ces recommandations sont communiquées. Lorsque des informations complémentaires sont portées à notre connaissance, ces recommandations sont adaptées. De plus, elles peuvent être influencées par des circonstances qui échappent à notre contrôle. Indépendamment de telles recommandations, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les produits, tels que nos les livrons, conviennent à l'usage et à l'objectif qu'il vise. Etant donné que nous ne pouvons pas contrôler l'application, l'utilisation et la transformation des produits, nous n'en acceptons pas la responsabilité. L'utilisateur veillera à ce que l'utilisation prévue des produits ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers.

Exodime CPO

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Annexe à la fiche de données de sécurité

Scénario(s) d'exposition du produit	
Type de SE	Titre SE
Travailleur	Fabrication de substances
Travailleur	Formulation de préparations (mélanges). Produits de lavage et de nettoyage
Travailleur	Formulation de préparations (mélanges). Cosmétiques
Travailleur	Utilisation professionnelle, Intérieur
Travailleur	Utilisation professionnelle, Extérieur
Consommateur	Cosmétiques
Consommateur	Produits de lavage et de nettoyage

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 1.0

Fabrication de substances

ES Réf.: 1.0
ES Type: Travailleur

Descripteurs d'utilisation	SU3 PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15 ERC1
Processus, tâches et activités couverts	Utilisation sur les sites industriels (IS)

2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	1- 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	1- 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	95
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	1- 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	> 25 %
Volatilité	Basse

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	240 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC1)

ERC1	Fabrication de la substance
------	-----------------------------

Caractéristiques du produit
Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires		
Quantités utilisées	Part utilisée à la source principale :	100
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Périodes de rejet par an	60 Jour/Année
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque	Facteur de dilution local eau douce:	10
	Facteur de dilution local eau de mer:	100
	Le débit des eaux de surface réceptrices est 18000 m ³ /j	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Part de rejet dans l'air dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %
	Part de rejet dans les eaux usées dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0.01 %
	Part de rejet dans le sol dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques sur site pour réduire ou limiter les rejets, les émissions dans l'air ou le sol	Les contrôles d'émission vers le sol ne sont pas applicables car il n'y a pas de rejet direct vers le sol	
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	Débit supposé de la station d'épuration municipale (m ³ /jour):	2000

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

3. Estimation de l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.1.1	- EASY TRA v3.5
2.1.2	- EasyTRA 3.5
2.1.3	- EasyTRA 3.5
2.1.4	- EasyTRA 3.5
2.1.5	- EasyTRA 3.5

3.2. Environnement

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.2	spERC,manufacturing plant
-----	---------------------------

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé	Les expositions prévues ne devraient pas dépasser la DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation énoncées dans la section 2 sont mises en oeuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
---------------	---

4.2. Environnement

Guide - Environnement	Les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les PNECs lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
-----------------------	---

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucun renseignement disponible

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 2.0

Formulation de préparations (mélanges). Produits de lavage et de nettoyage

ES Réf.: 2.0
ES Type: Travailleur

Descripteurs d'utilisation	SU3 PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9 ERC2
Processus, tâches et activités couverts	Utilisation sur les sites industriels (IS)

2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
-------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	> 25 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	240 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale	Non requis
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	
-------	--	--

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	240 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Conditions opératoires

	Traitement industriel	
--	-----------------------	--

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.1.6. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	1- 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

2.1.7. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	1- 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	95
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.1.8. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	1- 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC2)

ERC2	Formulation dans un mélange
------	-----------------------------

Caractéristiques du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Quantités utilisées	Part utilisée à la source principale :	22.5 %
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Périodes de rejet par an	250 Jour/Année
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque	Facteur de dilution local eau douce:	10
	Facteur de dilution local eau de mer:	100
	Le débit des eaux de surface réceptrices est 18000 m ³ /j	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Part de rejet dans l'air dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %
	Part de rejet dans les eaux usées dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0.01 %
	Part de rejet dans le sol dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	Débit supposé de la station d'épuration municipale (m ³ /jour):	2000
Conditions et mesures concernant la récupération externe des déchets	Réduction des boues par rapport au sol :	100 % Incinération.

3. Estimation de l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Informations pour contribution au scénario d'exposition	
2.1.1	- EASY TRA v3.5
2.1.2	- EASY TRA v3.5
2.1.3	- EASY TRA v3.5
2.1.4	- EASY TRA v3.5
2.1.5	- EASY TRA v3.5

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.1.6	- EASY TRA v3.5
2.1.7	- EASY TRA v3.5
2.1.8	- EASY TRA v3.5

3.2. Environnement

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.2	AISE SPERC 2.1.i.v1,AISE-Formulation de détergents/produits d'entretien - faible viscosité (petite échelle)
-----	---

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé	Les expositions prévues ne devraient pas dépasser la DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation énoncées dans la section 2 sont mises en oeuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
---------------	---

4.2. Environnement

Guide - Environnement	Les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les PNECs lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
-----------------------	---

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucun renseignement disponible

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 3.0

Formulation de préparations (mélanges). Cosmétiques

ES Réf.: 3.0
ES Type: Travailleur

Descripteurs d'utilisation	SU3 PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9 ERC2
Processus, tâches et activités couverts	Utilisation sur les sites industriels (IS)

2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
-------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	> 25 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	240 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	--

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	240 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Conditions opératoires

	Traitement industriel	
--	-----------------------	--

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.1.6. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	1- 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

2.1.7. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	1- 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	95
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.1.8. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 35 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	1- 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
	Traitement industriel	

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	90
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC2)

ERC2	Formulation dans un mélange
------	-----------------------------

Caractéristiques du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Quantités utilisées	Part utilisée à la source principale :	5.5 %
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Périodes de rejet par an	220 Jour/Année
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque	Facteur de dilution local eau douce:	10
	Facteur de dilution local eau de mer:	100
	Le débit des eaux de surface réceptrices est 18000 m ³ /j	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Part de rejet dans l'air dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %
	Part de rejet dans les eaux usées dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0.4 %
	Part de rejet dans le sol dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	Débit supposé de la station d'épuration municipale (m ³ /jour):	2000
--	--	------

3. Estimation de l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Informations pour contribution au scénario d'exposition	
2.1.1	- EASY TRA v3.5
2.1.2	- EASY TRA v3.5
2.1.3	- EASY TRA v3.5
2.1.4	- EASY TRA v3.5
2.1.5	- EASY TRA v3.5
2.1.6	- EASY TRA v3.5

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.1.7	- EASY TRA v3.5
2.1.8	- EASY TRA v3.5

3.2. Environnement

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.2	COLIPA SPERC 2.1.c.v1, COLIPA - Formulation de liquides à faible viscosité (shampooing, revitalisant capillaire, gel-douche, bain moussant) (petite échelle)
-----	--

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé	Les expositions prévues ne devraient pas dépasser la DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation énoncées dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
---------------	--

4.2. Environnement

Guide - Environnement	Les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les PNECs lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
-----------------------	--

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucun renseignement disponible

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 4.0

Utilisation professionnelle, Intérieur

ES Réf.: 4.0
ES Type: Travailleur

Descripteurs d'utilisation	SU22 PROC8a, PROC10, PROC13 ERC8a
Processus, tâches et activités couverts	Utilisation étendue par les travailleurs professionnels (PW)

2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	15- 60 minutes
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Bon niveau de ventilation générale	
	Traitement professionnel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	80
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Porter des gants appropriés testés selon EN374 (APF 5 80%)	
	porter un respirateur avec une efficacité minimum de (%)	90 %
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux	
	Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux	

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC10)

PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
--------	--------------------------------------

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 0.005 %
	Maximum concentration of active ingredient in the concentrated product is considered to be : 10%, Concentration après dilution pour utilisation : 0,005%
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Traitement professionnel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale	Non requis
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC13)

PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage
--------	---

Caractéristiques du produit	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 0.005 %
	Maximum concentration of active ingredient in the concentrated product is considered to be : 10, Concentration après dilution pour utilisation : 0,005 %
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h Valeurs par défaut
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	480 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure.	
	Traitement professionnel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale	Non requis
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	Protection des voies respiratoires	Non requis

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC8a)

ERC8a	Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
-------	---

Caractéristiques du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Quantités utilisées	Part utilisée à la source principale :	0.075 %
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Périodes de rejet par an	365 Jour/Année
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque	Facteur de dilution local eau douce:	10
	Facteur de dilution local eau de mer:	100
	Le débit des eaux de surface réceptrices est 18000 m ³ /j	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Part de rejet dans l'air dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %
	Part de rejet dans les eaux usées dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	100 %
	Part de rejet dans le sol dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	Débit supposé de la station d'épuration municipale (m ³ /jour):	2000
--	--	------

3. Estimation de l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.1.1	- EASY TRA v3.5
2.1.2	- EASY TRA v3.5
2.1.3	- EASY TRA v3.5

3.2. Environnement

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.2	AISE SPERC 8a.1.b.v1,AISE- Wide Dispersive Use in Aerosol products for cleaning and maintenance products (Non-Propellants),Part du tonnage européen utilisé par région : 0,04,(Valeurs par défaut : 0,1)
-----	--

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé	Les expositions prévues ne devraient pas dépasser la DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation énoncées dans la section 2 sont mises en oeuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
---------------	---

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

4.2. Environnement

Guide - Environnement

Les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les PNECs lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucun renseignement disponible

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 5.0

Utilisation professionnelle, Extérieur

ES Réf.: 5.0
ES Type: Travailleur

Descripteurs d'utilisation	SU22 PROC8a, PROC10 ERC8d
Processus, tâches et activités couverts	Utilisation étendue par les travailleurs professionnels (PW)

2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 0.005 % Maximum concentration of active ingredient in the concentrated product is considered to be : 10%, Concentration après dilution pour utilisation : 0.005%
Volatilité	Basse

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation extérieure.	
	Traitement professionnel	

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale	Non requis
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC10)

PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
--------	--------------------------------------

Caractéristiques du produit

État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 0.005 % Maximum concentration of active ingredient in the concentrated product is considered to be : 10%, Concentration après dilution pour utilisation : 0,005%

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Caractéristiques du produit	
Volatilité	Basse

Conditions opératoires		
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	5 jours/semaine
	Durée d'exposition	> 4 h
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	960 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation extérieure.	
	Traitement professionnel	

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures techniques pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation locale	Non requis
Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	des gants de protection	Non requis
	Protection des voies respiratoires	Non requis

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC8d)

ERC8d	Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
-------	---

Caractéristiques du produit	
Pas d'informations complémentaires	

Conditions opératoires		
Quantités utilisées	Part utilisée à la source principale :	0.075 %
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Périodes de rejet par an	365 Jour/Année
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque	Facteur de dilution local eau douce:	10
	Facteur de dilution local eau de mer:	100
	Le débit des eaux de surface réceptrices est 18000 m ³ /j	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Part de rejet dans l'air dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %
	Part de rejet dans les eaux usées dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	100 %
	Part de rejet dans le sol dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %

Mesures de gestion des risques		
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	Débit supposé de la station d'épuration municipale (m ³ /jour):	2000

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

3. Estimation de l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.1.1	- EASY TRA v3.5
2.1.2	- EASY TRA v3.5

3.2. Environnement

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.2	AISE SPERC 8a.1.a.v1, Wide Dispersive Use in 'Down the Drain' cleaning and maintenance products (Consumers and Professionals), Part du tonnage européen utilisé par région : 0,04, (Valeurs par défaut = 0,1)
-----	---

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé	Les expositions prévues ne devraient pas dépasser la DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation énoncées dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
---------------	--

4.2. Environnement

Guide - Environnement	Les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les PNECs lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
-----------------------	--

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucun renseignement disponible

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 6.0

Cosmétiques

ES Réf.: 6.0
ES Type: Consommateur

Descripteurs d'utilisation	SU21 ERC8a
Processus, tâches et activités couverts	Utilisation par les consommateurs (C)

2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC8a)

ERC8a	Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
-------	---

Caractéristiques du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Périodes de rejet par an	365 Jour/Année
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque	Facteur de dilution local eau douce:	10
	Facteur de dilution local eau de mer:	100
	Le débit des eaux de surface réceptrices est 18000 m ³ /j	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Part de rejet dans l'air dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %
	Part de rejet dans les eaux usées dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	100 %
	Part de rejet dans le sol dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	Débit supposé de la station d'épuration municipale (m ³ /jour):	2000
--	--	------

3. Estimation de l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Aucun renseignement disponible

3.2. Environnement

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.2	COLIPA SPERC 8a.1.a.v1, COLIPA - Utilisation fortement dispersive dans des produits "à déverser à l'égout" - produits de soins pour les cheveux et la peau (grand public et professionnels) Part du tonnage européen par région : 0,053 - Utilisation finale de produits cosmétiques, (Valeurs par défaut = 0,1)
-----	---

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé	Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les valeurs de référence du grand public applicables lorsque les conditions d'exploitation/mesures de gestion des risques énoncées dans la section 2 sont mises en oeuvre.
---------------	--

4.2. Environnement

Guide - Environnement	Les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les PNECs lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
-----------------------	--

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucun renseignement disponible

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 7.0

Produits de lavage et de nettoyage

ES Réf.: 7.0
ES Type: Consommateur

Descripteurs d'utilisation	SU21 PC35 ERC8a
Processus, tâches et activités couverts	Utilisation par les consommateurs (C)

2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

2.1. Sous-scénario contrôlant l'utilisation finale du consommateur (PC35) (liquide pour vaisselle à la main (dilué, concentré) à usage ménager)

PC35	Produit de lavage et de nettoyage
------	-----------------------------------

Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 % Concentration après dilution pour utilisation : 0.01% (AISE Habits-Practices-Total Consumers products 031109)
---	---

Conditions opératoires

Quantités utilisées	Part de l'ingrédient du produit en poids :	0.1
Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Fréquence d'exposition	1 t/jour
Facteurs humains non influencés par la maîtrise du risque	Zone de contact cutané	2082.5 cm ² Mains et avant-bras. <Standard>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Serpillère,Nettoyage	Cutané. Couvre une surface de contact cutané jusqu'à 857,5 cm ² . Durée d'exposition 0,167h. Utilise par jour : 0,3. (Hypothèse la plus défavorable). Part de l'ingrédient du produit en poids : 0,020
	Nettoyage des surfaces,Liquide	Cutané. Couvre une surface de contact cutané jusqu'à 857,5 cm ² . Durée d'exposition 0,333h. Utilise par jour :1. (Hypothèse la plus défavorable). Part de l'ingrédient du produit en poids : 0,05
	Nettoyage des surfaces,gel	Cutané. Couvre une surface de contact cutané jusqu'à 857,5 cm ² . Durée d'exposition 0,333h. Utilise par jour : 1. (Hypothèse la plus défavorable). Part de l'ingrédient du produit en poids : 0,0015
	Lingettes,Nettoyage salle de bain	Cutané. Couvre une surface de contact cutané jusqu'à 857,5 cm ² . Durée d'exposition 0,167h. Utilise par jour : 1. (Hypothèse la plus défavorable). Part de l'ingrédient du produit en poids : 0,015

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Conditions opératoires

	Lingettes,cuisine,Nettoyage	Cutané. Couvre une surface de contact cutané jusqu'à 857,5 cm ² . Durée d'exposition 0,167h. Utilise par jour : 0,5. (Hypothèse la plus défavorable). Part de l'ingrédient du produit en poids : 0,020
--	-----------------------------	---

Mesures de gestion des risques

Pas d'informations complémentaires

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC8a)

ERC8a	Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
-------	---

Caractéristiques du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	Périodes de rejet par an	365 Jour/Année
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque	Facteur de dilution local eau douce:	10
	Facteur de dilution local eau de mer:	100
	Le débit des eaux de surface réceptrices est 18000 m ³ /j	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Part de rejet dans l'air dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %
	Part de rejet dans les eaux usées dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	100 %
	Part de rejet dans le sol dû au traitement (rejet initial avant les MGR) :	0 %

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	Débit supposé de la station d'épuration municipale (m ³ /jour):	2000
--	--	------

3. Estimation de l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.1	- EASY TRA v3.5
-----	-----------------

3.2. Environnement

Informations pour contribution au scénario d'exposition

2.2	Wide Dispersive Use in 'Down the Drain' cleaning and maintenance products (Consumers and Professionals),Part du tonnage européen utilisé par région : 0,04,(Valeurs par défaut = 0,1),AISE SPERC 8a.1.a.v1
-----	--

Exodime CPO

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

N° CAS: 68155-09-9, 1471314-81-4 (related CAS numbers) Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé	Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les valeurs de référence du grand public applicables lorsque les conditions d'exploitation/mesures de gestion des risques énoncées dans la section 2 sont mises en oeuvre.
---------------	--

4.2. Environnement

Guide - Environnement	Les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les PNECs lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont maintenus à des niveaux au moins équivalents.
-----------------------	--

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucun renseignement disponible